

L'INFO



Commune de Trélex

#04 - Juin 2026



«A jamais dans mon cœur»

«Je me souviens de ce jour où Marc Vogel, aujourd'hui décédé, est venu toquer à ma porte. Il était municipal et je travaillais dans la finance. Les membres de la Municipalité d'alors cherchaient des forces vives pour remplacer un membre sortant. J'ai réfléchi deux jours et puis... je me suis lancé. C'était en 2001. J'ai ainsi été à la tête des Finances jusqu'en 2020, quand j'ai repris la syndication au départ d'Yves Ravenel. Cinq élections, vingt-cinq années de présence en tout, dont six en tant que syndic. Que de bons souvenirs!

Peut-on dire que le village a changé? D'un côté, oui. On remarque que la population du cru, vieillissante, est petit à petit remplacée par des familles plus jeunes, avec des personnes qui ont souvent des postes-clés dans des multinationales lémaniques. De l'autre côté, non. Notre village est resté assurément accueillant et stable politiquement, ce qui est bien sûr une chance. Et je ne peux qu'encourager les personnes qui prendront la suite de la gestion du village à maintenir un climat d'écoute et à privilégier le pragmatisme et le bon sens. Et l'avenir? Les lois sur l'aménagement du territoire ne nous permettront pas de grandir de manière inconsidérée. Trélex restera ainsi un village de taille moyenne encore longtemps. Ainsi, sans pouvoir espérer d'une potentielle croissance qu'elle génère du dynamisme au sein de la population, ce que je ne crois d'ailleurs pas à titre personnel, Trélex va devoir, comme toujours, injecter de la vie au village, pour fédérer la population. Il va falloir, comme toujours là encore, penser à l'intérêt général. C'est là la chose la plus importante.

Tout en vous remerciant, toutes et tous, d'avoir accepté de me confier pendant un quart de siècle des responsabilités dans la gestion du village, à moi qui ai grandi de l'autre côté de la Suisse et qui conserve un «léger» accent, je vous salue une dernière fois et vous redis la responsabilité commune qu'ont tous les habitants et habitantes de Trélex d'œuvrer au bien-être de notre village.

Merci encore! Trélex restera à jamais dans mon cœur.»

Pierre Hofmann, syndic de Trélex

Les infos de l'édition

- **Pierre Hofmann:** «Je pars serein, le travail accompli»
- **Evelina Girod:** «Au niveau financier, la situation est plutôt bonne»
- **Evelyne Vogel:** «La population ne va assurément pas doubler. Loin de là!»
- **Philippe Depierre:** «La gestion régionale des écoles implique de la solidarité»
- **Cédric Marzer:** «Plusieurs actions découlent de notre Plan énergie et climat»
- Portrait de M. Thierry Fumeaux - médecin cantonal
- Vélibs à Trélex
- Assermentations des autorités en photos
- Le reste de l'actualité de la Commune en bref

«Je pars serein, le travail accompli»



Pierre Hofmann
Syndic

Quel est votre regard sur les cinq dernières années à Trélex?

Je pense que nous avons bien travaillé, notamment en suivant notre programme de législature et en réglant les soucis qui ont surgi chemin faisant. Je pense ici à une réorganisation au sein de l'administration communale, qui a porté pleinement ses fruits. Nous avons aussi engagé deux personnes suite au départ à la retraite de deux formidables collaborateurs, qui étaient bien plus, pour le village, que de simples employés communaux. Plus globalement, nous avons bien sûr connu quelques moments difficiles, notamment avec des retards dans la mise en œuvre de projets. Mais au sujet de ces retards, il faut rappeler que la gestion de projets publics ne cesse de se complexifier: les lois se multiplient et changent parfois en cours de route, les procédures sont toujours plus chronophages et, parfois là encore, les recours de privés par avocats interposés alourdissent la tâche. L'époque où l'on résolvait les problèmes autour d'une discussion qui se concluait par une poignée de main est définitivement révolue.

Votre relation avec le Conseil communal a connu des hauts et des bas...

Les difficultés ont commencé par des tensions, notamment au sujet de notre projet de construction d'appartements communaux, en 2021, puis la relation s'est apaisée. Les membres du Conseil communal sont parfois très critiques et il n'est pas toujours évident de convaincre, selon les dossiers. Je regrette cependant que des membres du Conseil communal n'arrivent pas toujours préparés aux séances et, parfois même, préfèrent s'abstenir au moment du vote plutôt que prendre clairement position.



Comment analyser cela?

Le Conseil communal actuel est très pointilleux sur les investissements et les rendements, peut-être en oubliant l'intérêt plus général de la population. Il ne faut pas oublier que nous sommes une collectivité publique, qui offre des services à sa population, pas une entreprise qui cherche le profit, même s'il faut veiller à équilibrer les comptes.

En 2021, justement, un projet d'une dizaine d'appartements que vous vouliez construire au centre du village n'a pas abouti. Devant les critiques de la Commission financière du Conseil communal, vous aviez préféré retirer le préavis...

Nous voulions effectivement proposer à la population des appartements abordables et avons approché un partenaire, la Fondation Equitim, pour mener ce projet à bien via l'octroi d'un droit de superficie sur une parcelle communale. Mais il nous a été reproché que le rendement financier d'un tel projet immobilier n'était pas assez important et que nous pouvions mener le projet nous-mêmes, la Municipalité, sans passer par un partenaire. J'en garde le regret de n'avoir pas été assez bien compris, ou d'avoir mal communiqué: nous cherchions à proposer des loyers bas pour notre population, pas à faire du rendement. Par ailleurs, non, nous les élus, nous ne sommes pas forcément des spécialistes de la construction, et cela n'a rien de choquant. Le partenaire que nous avons approché s'est d'ailleurs constitué, il y a quelques années, pour aider les communes à construire des projets, voyant bien que les élus locaux ne pouvaient assumer de tels projets.

C'est aussi une législature où il a fallu gérer des imprévus, comme le Covid et la crise en Ukraine...

Le Covid avait commencé en 2020, évidemment, et notre équipe municipale avait dû fournir les efforts nécessaires imposés par les mesures sanitaires édictées. Ça s'est poursuivi en 2021. Ensuite, il y a eu le conflit russo-ukrainien, et des craintes relatives à l'approvisionnement en énergie et aux communications. Il nous a fallu mettre sur pied un point de rencontre d'urgence (PRU) pour la population, anticiper des soucis. Et nous l'avons fait. Mais cela nous a pris beaucoup de temps et d'énergie.

Vous partez serein? Oui, bien sûr, je pars serein, le devoir accompli, sachant la Municipalité entre de bonnes mains. ■

«Au niveau financier, la situation est plutôt bonne»



Evelina Girod
Municipale

L'un des dossiers principaux de ces cinq dernières années a été l'étude d'une extension du chauffage à distance...

Oui, et ces études ont confirmé un potentiel de développement dans le village. Ensuite, nous avons imaginé, avec notre partenaire HES-SO Valais, quelle serait la meilleure gouvernance pour la gestion de ce réseau, sachant que des employés communaux ne peuvent, faute de compétences, assurer une telle mission eux-mêmes. Nous avons ainsi défini les contours de cette gouvernance et désigné l'acteur privé pour l'exploiter. Ainsi allons-nous céder notre réseau à notre partenaire, Energie 360, qui va l'exploiter et l'étendre. Il y a bien sûr une présence assurée pour les autorités de Trélex au sein de la gouvernance de cette nouvelle structure.

Vous avez également tenu à mettre à jour la communication du village...

Tout a commencé par la conception d'un nouveau livre sur notre village, publié en 2023. Cette expérience heureuse nous a incités à revoir l'ensemble de l'identité visuelle du village et à repenser nos journaux communaux. Nous essayons bien sûr de mettre en avant les gens du village et les associations. Aujourd'hui, il semble que le format, la fréquence de parution et le contenu répondent aux attentes de notre population. Nous avons également modernisé le site internet de notre commune.

Vous avez repris la gestion des ressources humaines en 2024 et avez assuré une réorganisation intégrale...

À la suite du départ de la secrétaire municipale en 2023, une période d'ajustement a été nécessaire. Cette situation nous a toutefois offert l'opportunité de repenser certains modes de fonctionnement, notamment en introduisant de nouvelles approches managériales et une méthodologie de collaboration renouvelée entre l'Administration et la Municipalité. Je peux aujourd'hui affirmer que cette évolution est globalement bien accueillie au sein de l'administration communale et qu'elle contribue à renforcer la qualité des échanges et du travail en commun. Il convient néanmoins de rappeler que la gestion des ressources humaines est un processus permanent. Les équilibres organisationnels restent par nature évolutifs et nécessitent une attention constante afin d'être préservés et consolidés.

Comment les finances ont-elles évolué?

Les trois premiers exercices, de 2021 à 2023, ont été bénéficiaires mais les deux suivants ont bouclé avec de petites pertes, après provisionnement et créations de réserves. La situation est donc plutôt bonne mais il est nécessaire, évidemment, de rester vigilants et de prioriser les dépenses. Nous avons également augmenté les impôts de 1,5 points pour l'année 2026, avec le consentement du Conseil communal.

Qu'est-ce qui explique ces changements financiers?

D'abord la péréquation, dont les formules de redistribution récemment revues nous sont moins favorables. Mais aussi, notamment, des entrées moins importantes qu'escompté par l'exploitant de la gravière.

Le peuple de Trélex vous a élue en tête lors de l'élection du 13 mars dernier, vous désignant implicitement comme la future syndique. Ce qui a été confirmé à l'issue d'une élection tacite au sein de la nouvelle Municipalité. Quelle a été votre réaction et comment envisagez-vous les cinq prochaines années?

Je ne peux que remercier la population de m'avoir accordé sa confiance, faisant de moi la première femme syndique du village. C'est pour moi un immense honneur et aussi une grande responsabilité d'occuper cette fonction et de pouvoir servir notre commune dans ce rôle. D'ailleurs, nous serons trois femmes au sein de la prochaine Municipalité et, il faut aussi s'en réjouir, près de la moitié du Conseil communal sera composé de femmes. J'aimerais aussi remercier les employés de la commune qui ont été très bienveillants avec moi quand je suis entrée à la Municipalité en 2020, ainsi que mes collègues municipaux, qui m'ont aidée à comprendre les mécanismes et les spécificités liées à la gestion de projets communaux. Enfin, j'aimerais aussi dire à mes futurs collègues de la Municipalité le plaisir qui est le mien à l'idée de travailler avec elles et eux. Nous n'allons certes pas révolutionner le village, mais nous avons l'ambition de porter ensemble des projets stimulants et de proposer à la population quelques belles aventures. ■

«La population ne va assurément pas doubler. Loin de là!»



Evelyne Vogel
Municipale

Le Plan d'affectation communal (PACom), qui stipule ce qui est possible de faire sur chaque parcelle, publique ou privée, est enfin terminé. Un soulagement? Oui, c'est effectivement un gros paquebot. J'ai entamé ce travail en 2019 pour aboutir en 2026 avec la validation du PACom par le Conseil communal. J'en suis très heureuse d'autant que, pour en avoir parlé à mes homologues d'autres villages, il s'avère que ce processus peut durer largement plus que les sept années que j'y ai consacré.

Qu'en est-il des oppositions? Elles ont toutes été traitées puis levées par le Conseil communal. Il restera bien sûr aux personnes qui ont formulé ces oppositions la possibilité de faire recours auprès du Canton, si elles le souhaitent, mais il apparaît que ce dossier est aujourd'hui clos et qu'il fera autorité pour les quinze prochaines années. Et certainement davantage.

En analysant ce PACom, on peut en déduire que le village ne pourra grandir de manière disproportionnée et que le nombre d'habitants ne devrait pas beaucoup évoluer... C'est vrai, mais il faut considérer toutefois plusieurs aspects. D'abord, le fait qu'il y a à Trélex une population relativement âgée qui tend à vendre ses biens, qui sont rachetés par de nouveaux acquéreurs, souvent des familles. Donc oui, il y aura davantage d'habitants car des familles remplacent des couples de seniors, qui ont vu leurs enfants quitter la maison familiale. Il faut aussi parler du fait que certains propriétaires préfèrent raser leur maison pour en construire deux, ou trois, et ainsi densifier. Et, encore, évoquer le fait que certaines parcelles sont parfois coupées en deux, pour permettre, là encore, de densifier, dans les normes imposées par la loi. Il n'y aura pas de nouveaux terrains dévolus à la construction, non, mais sans doute davantage de logements là où les constructions sont déjà permises.

Dans des proportions acceptables? Oui, la population ne va assurément pas doubler. Loin de là!

Les vélos en libre-service sont arrivés à Trélex. Un long processus? Cela fait quelques années, effectivement, que nous avons annoncé notre intérêt de disposer d'une station à Trélex. C'est désormais chose faite (lire aussi en page 7).

Dans ce même domaine, on peut citer l'arrivée il y a près d'une année de la première voiture Mobility, garée sur le parking nord de la salle polyvalente. Les premières statistiques d'utilisation sont encourageantes. Il semble avéré que les habitants de Trélex y trouvent un intérêt.

L'un de vos vœux était de trouver une solution pour créer une ligne transversale de bus qui relierait Trélex, notamment, à Gingins, Chésereux ou même La Rippe. J'y travaille avec Région de Nyon. Mais il faut pour cela que toutes les communes concernées soient disposées à trouver cette solution. C'est surtout embêtant pour nous, Trélesiens, qui, pour se rendre à Signy-Centre, par exemple, devons prendre le train jusqu'à Nyon pour remonter en bus. Les villages de Gingins et Chésereux, par exemple, n'ont pas ce souci puisque la ligne de bus qui va à Nyon passe déjà par le centre commercial. Il faudra trouver une solution ces prochaines années.

Le cimetière a également évolué. Pour quelles raisons? Pour ajuster le lieu aux pratiques funéraires actuelles. Ainsi, par le biais d'un nouveau Règlement, qui remplace l'antécédant datant de 2004, et par quelques interventions concrètes, j'ai souhaité valoriser ce lieu de repos, pour le rendre, paradoxalement, plus «vivant». Il s'est notamment agi de remplacer le buis par des espèces plus colorées et en adéquation avec notre climat.

Vous quittez la politique après dix années de présence à la Municipalité... Oui, et je pars l'esprit léger. J'ai adoré travailler pour la Commune durant ces années, mais il est clair qu'il faut pouvoir déployer beaucoup de temps.

Et, tandis que vous quittez la Municipalité, votre fils, David Vogel, y entre... C'est la suite d'une histoire familiale: feu mon mari Marc Vogel a été municipal de 1998 à 2006 et c'est aujourd'hui à mon fils, élu en mars, de prendre le relais. Visiblement, nous avons transmis le virus. ■

«La gestion régionale des écoles implique de la solidarité»



Philippe Depierre
Municipal

Vous travaillez depuis quelque temps à des aménagements extérieurs du pourtour des écoles, quand cela aboutira-t-il? Nous espérons bien sûr pouvoir proposer un projet final à la fin de cette législature, mais les processus d'appel d'offre ont été plus longs qu'escompté et ce réaménagement sera présenté dans les mois qui viennent. Il s'agit notamment de planter des arbres et créer des zones de verdure pour lutter contre les îlots de chaleur. Mais aussi d'agrandir la place des fêtes devant la salle polyvalente et implanter diverses infrastructures de loisirs, comme des tables de ping-pong, un terrain de pétanque et du mobilier de street workout. L'aspect sécuritaire est aussi à mentionner car ces réaménagements vont passablement réduire les impacts des routes à proximité du complexe scolaire et communal. Nous espérons bien sûr que le projet sera accepté dans son intégralité, mais si cela devait ne pas être le cas, nous pourrions proposer des alternatives morcelées.

L'un des dossiers emblématiques de cette législature est la réaffectation du bâtiment nommé Ferme Paul, situé dans le virage à l'entrée du village. Qu'en est-il? Au rachat de ce bâtiment par la Commune, en 2012, il s'était d'abord agi d'y construire des appartements. Hélas, les difficultés rencontrées à l'époque nous ont obligés à imaginer une autre solution. Puis il y a eu, dès 2021, une variante visant à créer des ateliers d'artistes, pour des résidences continues. Là encore, il s'est avéré que la solution n'était pas la meilleure pour la population du village. Alors nous avons relancé des procédures d'appel d'offres, ce qui

a abouti à la présentation d'une transformation du bâti et, surtout, d'un programme d'occupation des lieux. Il y aura deux appartements, des surfaces administratives modulables et une salle polyvalente, pour des événements culturels et associatifs. Une présentation a été faite au Conseil communal du mois d'avril. Nous espérons voter sur la construction de ce projet dans les mois qui viennent.

Vous avez également rénové la Tour de l'horloge... Ce fut une réussite car nous avons travaillé avec des spécialistes du patrimoine, de sorte que la Tour a retrouvé une seconde jeunesse, dans le plus grand respect de son architecture historique.

Et les écoles? Nous avons rénové les couloirs et les salles de classe du collège des Marmouzets. Mais il faudra, prochainement, refaire l'isolation du bâtiment pour répondre aux normes énergétiques actuelles.

Le collège du Bix, à Arzier-le-Muids, va enfin ouvrir en janvier 2027. Un soulagement? Oui, bien sûr, car nous avons connu des gros retards, d'abord à cause des oppositions de riverains, ensuite à cause de vestiges retrouvés sur le chantier, à son stade initial. Il faudra cependant relancer un nouveau projet car les perspectives démographiques font que de nouvelles classes seront prochainement nécessaires. Où sera cette nouvelle école et quand sera-t-elle construite? Il est pour l'heure impossible de le dire, l'AISGE devant présenter des projets.

Certains parents d'élèves, pourtant, semblent ne pas être très contents de voir leurs enfants devoir prendre le train pour se rendre à la station du Muids... C'est vrai et nous les avons entendus. Mais la gestion régionale des enclassements implique pour chaque commune de devoir penser de manière solidaire et, donc, pour les parents de faire face à ces changements avec calme. Je suis persuadé que nous allons trouver des solutions et que chacun sera heureux de pouvoir disposer d'un bâtiment tout neuf dès janvier 2027.

Vous avez été réélu au mois de mars dernier. Une satisfaction? Absolument! Je me réjouis particulièrement de pouvoir terminer les projets mentionnés et d'en imaginer, peut-être, d'autres. ■



Collège du Bix, à Arzier-le-Muids

«Plusieurs actions découlent de notre Plan énergie et climat»



Cédric Marzer
Municipal

Vous avez lancé, ces cinq dernières années, le Plan énergie et climat communal (PECC), duquel découlent plusieurs réalisations... Oui, c'est un programme d'actions pour le climat proposé par le Canton. Il se présente en différents axes, nommés «fiches», que chaque commune peut suivre et adapter à ses réalités locales. A Trélex, 13 fiches ont été retenues. Nous avons débuté ce programme en 2023 et, effectivement, plusieurs réalisations peuvent être évoquées. Je pense aux études pour l'extension du chauffage à distance, à la formation continue du personnel, à la réduction de l'éclairage public, à l'installation de 400 m² de panneaux photovoltaïques sur les toitures des écoles, au développement de la mobilité douce avec un projet de piste cyclable en direction de Nyon, aux zones 30 km/h au centre du village ou, encore, au projet de végétalisation du pourtour des écoles, un dossier que nous menons avec mon collègue Philippe Depierre. De fait, ces projets touchent presque tous les dicastères de notre Municipalité et tous ses membres y ont contribué et continuent de le faire.

Récemment, pourtant, la création d'un Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable a été refusée... Le Conseil n'est-il pas réceptif à cette problématique? Bien sûr que si, mais la création d'un fonds spécifique, alimenté ou non par des taxes sur la consommation d'électricité, implique de trouver un consensus à propos des modalités de perception de cette taxe et des règles de redistribution de cet argent. De même peut se poser la question de la finalité de la création d'un tel fonds car, dans les faits, nous pourrions aussi allouer un montant dans le budget de fonctionnement. En somme, la question mérite d'être encore débattue et je ne doute pas que le Conseil communal aura à se prononcer à nouveau rapidement.

Ces cinq dernières années, il y a eu deux étés particulièrement chauds. Comment se portent les sources d'eau à Trélex? Nos sources sont alimentées en permanence et nous n'avons pas connu de baisse significative du débit, malgré les sécheresses de 2022 et 2023. Aussi, nous avons mis entre parenthèses un projet de rénovation de nos réservoirs et de notre réseau car, bien que vieillissants, leur mise

à niveau n'était pas une urgence. Surtout, et puisque nous partageons nos sources avec la commune de Saint-Cergue, la priorité, dans ce cadre, est de créer un réseau de canalisations reliant Saint-Cergue à Arzier-le-Muids. Les travaux vont débuter bientôt. Une fois cette urgence passée, nous pourrions rediscuter avec Saint-Cergue de nos infrastructures, dont certaines sont communes.

Il y a tout de même eu des restrictions durant les étés 2022 et 2023... C'est un fait que, durant l'été, la consommation d'eau potable est accrue et qu'il nous faut, comme les autres communes, avoir recours à l'eau du Léman, pompée et traitée par la SAPAN, pour faire face à cette demande. Durant ces deux années, Trélex n'était pas véritablement en situation critique mais, puisque d'autres communes l'étaient, nous avons tenu à jouer le jeu de la solidarité intercommunale. Nous ne sommes pas pour interdire aux gens d'arroser leur pelouse en pleine canicule ou de remplir leur piscine, mais il est important d'informer, et ainsi laisser les gens se responsabiliser.

Vous avez choisi de ne pas vous représenter pour une nouvelle législature, après dix années à la Municipalité. Pourtant vous resterez président de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC)... Oui, je resterai à la tête de l'APEC jusqu'à l'automne 2028 et la fin des travaux de la nouvelle station de traitement des eaux usées du Lavasson, à Gland. C'est un projet de grande envergure qui a été avalisé en 2025 après des années de blocage. Cette station d'épuration couvrira, à l'horizon 2050, les besoins de 72'000 équivalent-habitants, tout en étant à la pointe des attentes énergétiques et environnementales.

Vous quittez la Municipalité sereinement? Oui, bien sûr. Je suis heureux d'y avoir œuvré durant deux législatures et, aujourd'hui, de laisser à d'autres la place. ■

S D C O E

Thierry Fumeaux: un Trélésien devenu médecin cantonal



Tous les matins, ou presque, c'est la même chose: Thierry Fumeaux traverse le village et s'en va prendre le train pour se rendre à Lausanne. Tous les soirs, c'est aussi la même routine: le médecin cantonal rentre à pied chez lui, s'arrêtant parfois à la boucherie ou l'épicerie.

Arrivé à Trélex en 2006 avec sa femme et ses deux enfants, Thierry Fumeaux, qui a grandi dans le Valais, est donc devenu ce printemps le nouveau médecin cantonal. «Le médecin cantonal est l'expert-métier qui permet à la Direction générale de la santé, et au Canton en général, de prendre des décisions éclairées pour gérer les ressources permettant de répondre au mieux aux besoins de santé de la population», détaille Thierry Fumeaux. Bien sûr, cette responsabilité implique bien des activités dans d'autres domaines et, naturellement, le travail ne manque pas.

Après ses études à Sion, Lausanne et Genève, Thierry Fumeaux se spécialise dans la médecine interne et intensive. En 2005, il entre à l'hôpital de Nyon où il devient médecin-chef. Durant le Covid, il exercera la présidence du groupe d'experts cliniques de la Task Force scientifique Covid-19, participant ainsi à la gestion de la pandémie au niveau national, tout en assumant la supervision clinique des patients hospitalisés dans son service. Une période intense à l'issue de laquelle Thierry Fumeaux choisira de tenter de nouvelles expériences professionnelles dans le domaine privé, start-up de la biotech et cliniques.

Le patient au centre

Et puis, quand le poste de médecin cantonal se libère en 2025, Thierry Fumeaux postule. «Avais-je le bon profil? Il n'y a pas vraiment de profil type, mais durant toute ma carrière, j'ai mis le patient au centre des préoccupations et été très attentif aux questions de santé publique.» Le Conseil d'Etat sera séduit. Aujourd'hui, et tandis que le spécialiste, 61 ans, «n'a pas d'autres attentes de carrière que de bien faire son travail», Thierry Fumeaux entame cette nouvelle aventure avec sérénité. En dépit de la charge de travail, des horaires plus réguliers qu'à l'hôpital, du moins quand il n'y a pas de situations d'urgence à régler, lui permettent d'apprécier la balade dans le village en rentrant du travail.

Thierry Fumeaux sera par ailleurs l'invité de la Municipalité pour le discours de la Fête nationale, le 31 juillet, devant la salle polyvalente. ■



Les vélos en libre-service sont arrivés

Cela faisait quelques années que la Municipalité de Trélex demandait à Région de Nyon, plateforme intercommunale chapeautant le réseau, de disposer de vélos en libre-service au village. Après des retards dus à la réattribution du mandat par Région de Nyon à un nouvel exploitant et divers recours devant la justice, ce qui avait provoqué tout bonnement la disparition pendant six mois des vélos dans les villages du district, la situation est enfin réglée. Et les vélos sont enfin arrivés à Trélex, à la gare.

Des vélos électriques que la société Voi se charge de réapprovisionner quotidiennement. La mobilité douce à portée de main. Et de mollets.

Pour tout savoir sur les modalités d'utilisation, rendez-vous sur www.voi.com

LE BRE ZEN

Assermentations des autorités



Editeur:

Commune de Trélex
Place de la Tour 6
CH-1270 Trélex



Responsable:

Evelina Girod

Rédaction:

Quart d'Heure.ch

Conception:

Publium SA Trélex

Impression:

BSR Imprimeurs SA

Tirage: 1'000 ex.

Juin 2026



Les chauffeurs bénévoles recrutent

Vous avez une voiture et un peu de temps? L'association qui transporte pour leurs rendez-vous médicaux les personnes à mobilité réduite a besoin de vous comme chauffeur bénévole. Le conducteur s'engage selon ses disponibilités (pas de quota obligatoire). Les chauffeurs bénévoles sont couverts par une assurance spécifique (véhicule). Prise en compte des frais kilométriques.

Plus de renseignements sur www.asbv.ch
ou 022.361.00.37

L'eau est précieuse, préservons-là!

La SAPAN, qui approvisionne les communes en eau traitée du lac, lance une nouvelle campagne de prévention. Une fois encore, le mot d'ordre est évident: l'eau est précieuse, préservons-là! www.sapan.ch

AGENDA

31 juillet: Fête nationale

12 septembre: Repas de soutien de la Jeunesse

22 septembre: Conseil communal

3 octobre: Fête de la bière

28 octobre: Conseil communal (réserve)

10 décembre: Conseil communal